

Le 121^{ème} régiment du Train



Le 121^{ème} régiment du Train est l'un des 9 régiments de la Brigade Logistique de l'Armée de Terre, recréée le 26 mars 2024.

Stationné sur le terrain d'exercices de LINAS-MONTLHERY, tout près de la commune d'OLLAINVILLE, ce régiment de l'arme du Train est implanté en ESSONNE (91) depuis plus de 70 ans. Il comprend actuellement :

- un escadron de commandement et de logistique,
- un escadron de ravitaillement,
- deux escadrons de circulation et d'escorte (dont un de réserve),
- deux escadrons de transport (dont un de réserve).

Il regroupe plus de 700 militaires d'active et plus de 300 militaires de la réserve opérationnelle.

Le régiment a connu et connaît, comme beaucoup d'autres, un rythme opérationnel soutenu sur le territoire national et l'outre-mer comme sur l'ensemble des théâtres d'opérations (AFGHANISTAN, LIBAN, AFRIQUE, ROUMANIE, PAYS-BALTES, POLOGNE...).

Son implantation, au sein d'une zone boisée de 520 hectares, regroupe l'ensemble des infrastructures (stand de tir (en reconstruction), bivouacs, piste d'audace, gymnase, piste d'athlétisme, parcours de cross, centre d'instruction à la conduite...) indispensables à l'apprentissage des fondamentaux du combattant en général et des métiers d'un régiment du Train en particulier.

Le régiment est situé à une trentaine de kilomètres au Sud de PARIS à la croisée de la Francilienne (N104) et de la nationale 20 (N20) près de la ville d'ARPAJON. S'agissant des transports en commun, les gares RER C d'ARPAJON et d'EGLY (à 45 minutes de PARIS), les plus proches du régiment, en sont distantes de 2 à 3 kilomètres.

La réserve opérationnelle du 121^{ème} régiment du Train

La composante réserve opérationnelle du 121^{ème} régiment du Train est constituée :

- du 3^{ème} escadron de circulation et d'escorte,
- du 6^{ème} escadron de transport,
- de cadres officiers et sous-officiers affectés à l'état-major du régiment.

Ses activités font l'objet d'une programmation annuelle établie en fin d'année précédente et qui peut subir des ajustements et modifications en cours d'année. Elles ont de deux types :

- les activités d'instruction et d'exercice/restitution des savoir-faire, dédiées à la formation individuelle et collective, nécessaire à la réalisation de ses missions opérationnelles :
 - secourisme au combat,
 - techniques d'interventions opérationnelles rapprochées,
 - tirs au combat,
 - conduite de véhicules militaires avec formation possible en VL, PL, SPL et moto,
 - combat d'infanterie,
 - appui au déplacement et escorte des convois routiers,
 - ...

Programmation :

- instruction au régiment : 1 à 2 week-end par mois (sauf juillet-août),
- exercices en camps militaires ou terrain libre (≈ 2-3 par an - durée d'un exercice : entre 1 week-end et 4 semaines)
- les missions opérationnelles : SENTINELLE, gardes d'emprises militaires, appui-mouvement aux unités (groupe de circulation et d'escorte des troupes défilantes au 14 juillet, transbordement maritime et ferroviaire à TOULON/LA ROCHELLE...), ... - durée d'une mission : de 1 à 6 semaines

Le recrutement de la réserve opérationnelle du 121^{ème} régiment du Train

Profils recherchés :

Compétences : tout niveau d'études - sans expérience militaire, ex-active, ex-réserve, ex-contingent... avec un besoin particulier en permis moto, poids-lourd, super-poids-lourd et transport en commun

Qualités et aptitudes : esprit d'équipe, sens du collectif, de l'effort et de l'engagement, dynamisme, capacités d'adaptation et d'organisation, bonne condition physique, maîtrise de soi, ouverture d'esprit

Disponibilité : 20 à 30 jours/an en week-end pour les activités d'instruction et au moins 2 semaines/an pour des formations, exercices en camp/terrain libre, missions opérationnelles... **soit au total au moins 35 jours d'activités / an sur une durée de 3 ans minimum (à discuter pour ceux/celles ayant un projet d'engagement dans l'armée d'active)**

Prérequis :

- être de nationalité française et avoir 17 ans révolus
- être en règle au regard des obligations du service national (JAPD, JDC...)
- être médicalement apte
- répondre aux exigences de sécurité associées à l'emploi postulé (contrôle du casier judiciaire, enquête de sécurité...)

Processus de recrutement :

- inscription sur le site internet www.reservistes.defense.gouv.fr (espace candidat) - pour les ex-militaires de réserve et d'active, la prise de contact par courriel est possible - non utile pour les autres candidat(e)s
- dossier de recrutement à constituer (liste des documents transmise à la prise de contact)
- réunion d'information et entretien de motivation (rendez-vous proposé à la prise de contact)
- visite médicale d'aptitude par un médecin militaire (rendez-vous proposé à l'issue de la réunion d'information et entretien)
- enquête de sécurité (délai moyen : 3 mois)
- pour les candidat(e)s sans expérience militaire, juste après la signature du contrat d'engagement, formation militaire initiale (FGI-R) d'une durée de 2 semaines - le 121^e régiment du Train organise deux FGI-R par an, programmées lors des vacances scolaires d'automne (octobre-novembre) et de printemps (avril-mai)
- pour les autres candidat(e)s (ex-réserve et ex-active), intégration directe dans les unités avec l'option (pour ceux/celles ayant quitté l'armée depuis plusieurs années) de participer en tant qu'encadrant à une FGI-R

Contact :

- courriel de la cellule recrutement réserve du 121^e RT :
121rtrn.charge-reserviste.fct@intradef.gouv.fr